

**Extrait du point de presse du porte parole du Quai d'Orsay du 22 février 2008,
relatif à la Serbie**

Source : Site internet du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes

La France condamne fermement les exactions commises hier soir à Belgrade contre l'ambassade des Etats-Unis et plusieurs représentations diplomatiques, ainsi que contre des journalistes assurant la couverture de la manifestation organisée par les autorités. Nous exprimons notre sympathie aux autorités des Etats-Unis, dont l'ambassade a été en partie incendiée, ainsi qu'aux autorités de Croatie, Turquie, Allemagne et Bosnie-Herzégovine, dont les ambassades ont également fait l'objet d'attaques.

Comme l'ont fait l'Union européenne ces derniers jours, notamment dimanche après de premiers incidents contre l'ambassade de Slovénie, et le Conseil de sécurité des Nations unies hier soir, nous rappelons aux autorités serbes les obligations qui leur incombent en matière de protection des bâtiments diplomatiques, conformément aux dispositions de la Convention de Vienne.

Nous les appelons :

- à mettre en oeuvre toutes les mesures nécessaires pour rétablir l'ordre public et assurer la sécurité des missions diplomatiques et de leurs personnels ainsi que de tous les ressortissants étrangers,
- à poursuivre et sanctionner les auteurs de ces faits,
- et à s'abstenir de toute action ou déclaration, comme il y a eu ces derniers jours, y compris émanant de membres du gouvernement, pouvant être interprétées comme des incitations à la violence. De tels propos irresponsables sont inacceptables. Nous avons bien noté en revanche les appels au calme lancés par certains responsables politiques de Serbie.

La sécurité de l'ambassade de France en Serbie a-t-elle été modifiée ? Les consignes aux Français résidant en Serbie ont-elles changé ?

Nous n'avons pas pour l'instant changé nos consignes mais nous sommes extrêmement vigilants en particulier autour de notre ambassade. Nous sommes en contact avec les autorités serbes. Pour l'instant, il n'y a pas de changement. Comme vous l'avez noté, notre ambassade n'a pas fait l'objet d'attaque hier.

Certains pays dont la France ont insisté sur le fait que leur reconnaissance de l'indépendance du Kosovo était destinée à stabiliser la région. Or, depuis quelques jours, on constate le contraire. Quelle est votre réaction ?

Nous avons insisté sur le fait que cette reconnaissance s'effectue dans un contexte européen et dans un esprit européen. Je viens de dire dans la déclaration que nous appelons toutes les parties à la retenue, nous appelons à la cessation des violences. Nous espérons qu'avec les décisions que nous avons prises concernant le Kosovo, nous allons parvenir à apaiser la situation dans la région. Cela va prendre un peu de temps, c'est le sens de votre question - je vous rappelle aussi que nous avons adressé des messages très précis et constants aux autorités serbes, en soulignant la perspective européenne qui était la leur et en espérant que la Serbie et l'Union européenne pourront se rapprocher. Les événements des derniers jours nous incitent à renouveler nos appels. C'est ce que nous venons de faire et c'est ce que nous continuerons à faire.

Concernant la stabilité dans la région et, de façon plus élargie, en Europe, comment réagissez-vous aux propos de l'ambassadeur de Russie auprès de l'OTAN indiquant que son pays pourrait utiliser la force ?

J'ai vu comme vous ces propos. Je redis ce que je viens de dire. Nous appelons tout le monde à la retenue, à la sérénité, à la responsabilité, à la cessation des violences, au dialogue. C'est tout l'esprit de ce que nous avons dit depuis le début de la semaine et de ce qu'ont dit lundi les Européens lors du Conseil Affaires générales et Relations extérieures.

Si j'ai bien compris, quand vous dites que "cela prendra un peu de temps", vous aviez prévu cette détérioration des relations avec la Russie et la Serbie ?

Ce qui prendra un peu de temps de façon générale, c'est d'approfondir les relations que nous avons établies avec l'ensemble des pays de la région. Je vous rappelle une question qui avait été posée au ministre lundi dernier à propos du Kosovo et qui était : "quand va-t-on voir le redressement, le développement politique et économique du Kosovo?" Mettre en place les projets, approfondir les relations, cela prend du temps. J'ai envie d'élargir le sujet : toute la politique de voisinage de l'Union européenne qui concerne les relations entre l'Union européenne et ses pays voisins prend du temps. J'espère encore une fois que très vite, de façon très sereine et apaisée, nous pourrons avoir des discussions approfondies aussi bien avec la Serbie qu'avec l'ensemble des pays de la région.

Beaucoup d'experts pensent que vous avez coupé les jambes des forces démocratiques parce que vous avez choisi de violer le droit international. Est-ce que les violences à Belgrade ne sont pas les conséquences de cette violation du droit international ?

Je ne vais pas reprendre à mon compte l'analyse des experts que vous citez. Nous avons pleinement appliqué, comme toujours, le droit international. Le ministre s'est exprimé à ce sujet. Nous estimions que la situation au Kosovo, le statu-quo, ne pouvait pas durer. Il fallait prendre une décision. Elle a été prise, en se donnant le temps nécessaire puisque comme vous le savez, à l'initiative de la France, un temps supplémentaire avait été donné pour permettre aux Serbes et aux Kosovars de poursuivre leurs discussions, pour essayer d'arriver à un accord. Nous souhaitions tous qu'il y ait un accord entre les Serbes et les Kosovars. En même temps, le statu-quo ne pouvait pas durer, nous avions le rapport Ahtisaari sur la table qui avait fait l'objet, là aussi, de travaux approfondis et qui comportait des propositions qui nous paraissent très constructives pour permettre la cohabitation en paix de l'ensemble des communautés. C'est à partir de cette analyse que nous avons décidé en pleine conformité avec le droit international d'adopter au niveau européen une déclaration lundi dernier, et que nous avons décidé à titre individuel de reconnaître l'indépendance du Kosovo.

Est-ce correct de dire que les Etats-Unis vous ont poussés à cette prise de décision ?

Nous avons pris notre décision en pleine souveraineté, pour les raisons que je viens de vous rappeler. Il se trouve que d'autres pays avec lesquels nous sommes en contact étroit ont également pris cette décision et que d'autres parmi nos partenaires européens ne l'ont pas prise. C'est la vie internationale. Mais la France, qui a décidé seule et en pleine souveraineté dans cette affaire, l'a fait, comme toujours, en concertation avec ses partenaires européens et les pays amis.

Vous dites que l'indépendance du Kosovo contribuera à l'apaisement et la stabilisation de la région mais ce n'est pas le cas actuellement. Est-ce que votre appréciation n'est pas erronée à ce sujet ?

Situons-nous dans le long terme. Tout ceci s'inscrit dans le temps. Quand nous parlons de la perspective européenne des pays des Balkans et en particulier de la Serbie, il s'agit - je le répète - d'une perspective. Nous ne sommes pas en train de raisonner à échéance de 24 heures. C'est

notre projet. Ne nous arrêtons pas aux dernières 24 heures ou aux prochaines 24 heures. Notre perspective par définition est une perspective structurelle, de long terme.

Donc, vous pensez que la situation va progresser plutôt que s'aggraver ?

Oui. J'espère que la situation va s'apaiser. Nous nous y employons tous. C'est le sens de la déclaration que je viens de faire. Vous aurez d'ailleurs noté qu'à la fin de cette déclaration nous nous référons aux déclarations des autorités serbes disant justement qu'elles souhaitent qu'il soit mis fin à la violence.

Comment justifiez-vous l'opération au niveau des Nations unies ? Considérez-vous la déclaration d'indépendance conforme à la résolution 1244 ?

Nous nous sommes déjà expliqués là-dessus. Nous pensons que c'est tout à fait conforme à la résolution 1244. Comme vous le savez les 27 Etats membres de l'Union européenne ont confirmé lundi l'envoi d'une mission civile au Kosovo. Ils ont désigné un représentant de l'Union européenne, M. Peter Feith, qui sera sur place et qui est néerlandais. Tout cela a fait l'objet de décisions unanimes de la part de l'Union européenne, en pleine conformité avec la résolution 1244.

Dans la résolution 1244, il n'est pas prévu qu'une partie du territoire soit un jour indépendante. Au contraire, il était prévu que les frontières restent les mêmes reconnues internationalement. Lorsque je parle de violation du droit international, je pense à ce précédent que vous avez créé en coupant 15 % du territoire d'un pays qui avait pourtant été reconnu par l'ONU. Quels sont les intérêts de la France dans la région ? Est-ce correct de constater que ce sont les même intérêts que l'OTAN ?

Il y a des interprétations différentes de la résolution 1244. Je vous redis que, pour nous, notre action et nos décisions sont parfaitement conformes à la résolution 1244. Pour le reste, l'intérêt, non pas de la France mais de toute l'Union européenne et de la région, est que la situation soit stabilisée. Encore une fois, le statu-quo, la persistance du statu-quo, ne permettait pas d'assurer la stabilité de la région. C'est pour cela que nous avons décidé de reconnaître l'indépendance du Kosovo, avec la majorité de nos partenaires européens et avec d'autres pays.

Nous espérons que nous parviendrons, dans cette région, à une situation sereine, stable, paisible, ce qui est indispensable pour établir de bonnes relations entre l'Union européenne et l'ensemble des pays des Balkans.

Vous vous référez à la résolution 1244 et vous dites que la décision est parfaitement conforme à la résolution.

Oui, elle est conforme à la résolution.

Dans quelle partie ?

Je vous renvoie aux experts juridiques car je ne le suis pas moi-même. Mais comprenez bien que l'objectif de la résolution 1244 était cela : parvenir à l'apaisement de la situation. Nous n'allons pas refaire l'Histoire. Tous, nous nous souvenons de la période Milosevic, de la guerre et des événements qui ont conduit l'OTAN, puisque vous en parliez, à intervenir là-bas.

Le statu-quo était intenable, d'où les négociations qui se sont ouvertes. Rappelez-vous que lorsque nous avons demandé que les discussions se poursuivent, une fois le plan Ahtissaari adopté, nous souhaitions que Belgrade et Pristina reprennent les discussions.

Sous l'égide de la Troïka, en particulier de l'ambassadeur Ischinger, il y a eu de longs mois de discussions pour progresser vers un accord.

Rappelez-vous par ailleurs que M. Kouchner soulignait qu'il s'agissait d'un problème européen, que c'était aux Européens de trouver une solution. J'ai parlé des déclarations des autorités serbes appelant à cesser les violences. Nous en sommes tous d'accord. J'ai noté également que le président serbe a fait des déclarations rappelant à quel point il était attaché à ce que la Serbie ait une relation très étroite avec l'Union européenne.

Tout cela est positif. C'est l'intérêt de tous les Européens, c'est l'intérêt de la Serbie, c'est l'intérêt de l'ensemble des pays des Balkans d'avoir cette relation étroite et apaisée avec l'Union européenne.

Vous dites que les déclarations serbes sont positives mais avez-vous un commentaire concernant la déclaration de l'ambassadeur russe ?

Vous m'avez déjà interrogée tout à l'heure, je n'ai rien à ajouter à ce que je vous ai dit.

Accéder à tous les points de presse du porte parole du Quai d'Orsay :

<https://pastel.diplomatic.gouv.fr/editorial/actual/acl2/pointpresse.asp?liste=20080225.html>